

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



### Note de lecture

(Élodie), LALUNG (Irmisse de), *Mémoires de békées II. Textes inédits*, textes établis, présentés et annotés par Henriette Levillain et Claude Thiébaud, Paris ; Budapest ; Kinshasa [etc.] : l'Harmattan, 2006 (coll. « Autrement mêmes »). –1 vol. (XLVII-240 p.). – Contient un choix de documents, tableaux généalogiques, bibliogr., index

Hélène Servant

Numéro 145, septembre–décembre 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040673ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040673ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Servant, H. (2006). Compte rendu de [Note de lecture / (Élodie), LALUNG (Irmisse de), *Mémoires de békées II. Textes inédits*, textes établis, présentés et annotés par Henriette Levillain et Claude Thiébaud, Paris ; Budapest ; Kinshasa [etc.] : l'Harmattan, 2006 (coll. « Autrement mêmes »). –1 vol. (XLVII-240 p.). – Contient un choix de documents, tableaux généalogiques, bibliogr., index]. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (145), 121–128.  
<https://doi.org/10.7202/1040673ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Note de lecture

**\*\*\* (Élodie), LALUNG (Irmisse de), *Mémoires de békées II. Textes inédits*, textes établis, présentés et annotés par Henriette Levillain et Claude Thiébaud, Paris ; Budapest ; Kinshasa [etc.] : l'Harmattan, 2006 (coll. « Autrement mêmes »). – 1 vol. (XLVII-240 p.). – Contient un choix de documents, tableaux généalogiques, bibliogr., index.**

Sous le titre *Mémoires de békées II*, les éditeurs ont réuni deux textes qui ont en commun d'évoquer les événements qui se sont déroulés en Martinique lors de l'annonce du vote de la loi d'abolition générale de l'esclavage (27 avril 1848). Qui plus est, les deux narratrices sont issues de la même famille, ont évolué dans la même société, ce qui confère à leur témoignage une unité de ton, bien qu'ils diffèrent largement par ailleurs.

### LE RÉCIT D'IRMISSE DE LALUNG

Placé en second dans le volume, le texte s'intitule « Événements du Prêcher (mai 1848) – Émigration à Puerto Rico ». Il se concentre donc sur un épisode précis, inscrit dans un temps relativement court – mai 1848-mars 1849. Écrit « à chaud » ou presque, il fait la part belle dans sa première partie aux faits tels que les a vécus et ressentis son auteur, jeune fille à l'époque. Résolument hostile à l'émancipation et à la République incarnée par le gouverneur Rostoland, Irmisse laisse éclater à chaque ligne son ressentiment envers les autorités, les mulâtres et leur leader Pory-Papy, les noirs, bref tout ce qui menace son univers : « je ne savais pas à quel point pourraient aller la lâcheté chez un gouverneur et un maire, et la scélératesse chez un adjoint mulâtre » (p. 139). À sa décharge, il faut se souvenir que lorsqu'elle prend la plume, elle a encore en mémoire la tragédie de la mort de son parent Saint-Clair

Dujon et l'épisode douloureux de la fuite qui a conduit sa famille à Porto Rico.

Toute l'histoire devient un affrontement entre deux camps, dont la vilénie et la lâcheté de l'un ne sert qu'à mieux mettre en relief la noblesse de cœur, la vaillance et l'héroïsme de l'autre, resserré autour de la figure centrale de Jean Antoine Huc, maire du Prêcheur. Pour lui, Irmissé ne trouve pas de mots assez laudatifs : « Recevez donc ici l'expression de notre gratitude, bon et brave M. Huc, que, depuis mon enfance, j'ai été habituée à regarder comme le meilleur ami de ma famille » (p. 139) ; « nous l'entourâmes comme notre libérateur, que nous étions heureuses de revoir vivant » (p. 141).

Ce Jean Antoine Huc constitue une figure assez étonnante, et ce n'est pas l'un des moindres mérites des éditeurs que d'avoir retrouvé ses écrits dans les archives, en particulier le rapport qu'il a adressé au ministère des Colonies et conservé aujourd'hui aux Archives nationales (CAOM) ainsi que les courriers adressés depuis son exil à Porto Rico. Jusqu'à sa mort, Huc est demeuré convaincu que le retour à « l'ordre ancien » restait possible, et que c'était, en tout état de cause, la seule possibilité pour restaurer la splendeur passée et la prospérité de la Martinique. Du moins ne pourra-t-on lui reprocher d'avoir trahi ses idéaux, même si ceux-ci paraissent singulièrement dépassés, même en se reportant dans le temps.

Le récit de la fuite à Porto Rico n'est pas sans évoquer, *mutatis mutandis*, celui du retour de Varennes à Paris de la famille royale, quelque 60 ans plus tôt : mêmes quolibets et injures de la foule massée le long du chemin, même opportunisme de certains hésitant à se rallier ouvertement à une cause désormais sentie comme perdue... De même que certains passages font penser à la grande peur de l'été 1789 qui causa la première vague d'émigration des nobles et se traduisit par l'incendie des châteaux nobles, sauf qu'ici, ce sont les anciens esclaves et les mulâtres qui mettent le feu aux habitations. Il n'est pas jusqu'à l'évocation du séjour à la *Beneficiencia* à San Juan, avec les bouteilles de champagne offertes aux exilés, qui ne fasse penser à certains épisodes de la vie des émigrés autour du futur Louis XVIII à Coblenz !

Et c'est en ceci que le récit d'Irmissé est particulièrement intéressant : il nous révèle de l'intérieur la véritable révolution qui est venue bouleverser la société de castes que connaissait alors la Martinique. On ne laisse pas, à la lecture, d'être sidéré par tant d'aveuglement, tant d'ingénuité même de la part d'Irmissé et des siens. Évitions cependant l'anachronisme, comme

nous y invitent finement les éditeurs dans leur introduction : en 1848, l'Abolition générale de l'esclavage détruit le fondement même de la société coloniale, et suscite, chez les maîtres, une angoisse existentielle : comment pourront-ils vivre désormais à égalité avec leurs commensaux d'hier ? Irmissé insiste lourdement dans les premières pages sur la bonté exemplaire et la charité que sa famille a toujours témoignées aux noirs de son habitation : « Jamais on ne vit maître plus doux, plus généreux que mon oncle (...) Jamais on ne vit esclaves comblés de tant de bontés. C'est au point qu'ils avaient à perdre à l'exécution de la loi Mackau. » (p. 128) Ce qu'Irmissé oublie, c'est que la bonté et la charité ne pourront jamais se substituer à deux biens irremplaçables : la liberté, l'égalité de tous les hommes. Il est vrai qu'on lui avait enseigné depuis toute petite qu'il existait deux classes sur (sa) terre, les colons – les maîtres – et les esclaves, nés pour travailler pour les premiers.

Par son outrance, par son manichéisme, ce récit permet de mieux cerner la mentalité d'une caste arc-boutée sur ses privilèges, repliée sur elle-même, n'espérant plus de secours qu'en Dieu (le curé joue d'ailleurs un rôle non négligeable).

### LE RÉCIT D'ÉLODIE : UNE « SUPERCHERIE LITTÉRAIRE » ?

« Parle-nous d'eux Grand-mère », qui ouvre le volume, aurait été dédié par Élodie Huc (la fille du maire du Prêcheur) à sa petite-fille Élodie Dujon, née en 1891 : « Telle est la fiction. Elle est piquante. » (p. VII) Pour les éditeurs, il ne fait pas de doute que le véritable auteur est la dédicataire, Élodie Dujon, qui « l'a écrit vers 1950, à l'âge où, si elle avait eu des enfants, elle eût été elle aussi grand-mère, mais a feint de donner la parole à l'ancêtre. » (p. VII)

Le manuscrit original semble perdu, mais le texte a circulé en Martinique sous forme de tapuscrit, dont l'un a servi de base à l'édition. Les éditeurs ont mis en évidence les sources utilisées pour la rédaction : la tradition orale, bien sûr, mais pas uniquement. « Pourtant, le nombre et la précision des détails poussent à imaginer qu'à côté des informations transmises oralement jusqu'à elle, Élodie Dujon a pu disposer de récits manuscrits, composés par un ou plusieurs membres de sa famille (et pourquoi pas par Élodie Huc elle-même), textes qu'elle auraient plus ou moins réécrits. » (p. XLV)

Il me semble que cette hypothèse, assurément très pertinente, mériterait d'être poussée jusqu'à son terme. Il est évident, à la lecture de « Parle-nous d'eux... », que la main et la pensée d'Élodie Huc sont partout présentes : une multitude de détails, d'exclamations, dans le récit qui en est fait, par les termes qui sont employés, sonnent trop justes pour que les mots mêmes aient pu être inventés. Ainsi, dans l'épisode de la mystification du douanier (p. 44), ou lors de l'évocation du meurtre de Saint-Clair Dujon, le propre mari de la narratrice supposée (p. 48). Ou encore, les allusions à une mémoire fragile, les imprécisions sur des événements remontant au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le devenir de membres de la famille partis de Martinique. Élodie Dujon eût-elle été l'unique auteur, elle eût sans doute cherché à combler ces lacunes, sous peine de retirer à son récit une partie de sa pertinence et de sa vocation historico-familiale.

D'où l'idée que, plus que d'une supercherie littéraire, il pourrait s'agir d'un récit à quatre mains. Il n'est pas impensable qu'effectivement, Élodie Huc ait dédié à sa petite fille quelques notes couchées sur le papier – imitant en cela sa cousine Irmissé qui avait écrit sur les événements de 1848 – notes qu'Élodie Dujon aurait recueillies et mises en forme pour en sortir le récit, tel qu'il se présente aujourd'hui.

J'en veux pour preuve les titres et quelques sous-titres (non ajoutés par les éditeurs) qui émaillent le récit : ils paraissent procéder d'une volonté de remise en ordre d'un texte par ailleurs quelquefois décousu : ainsi du passage où se mêlent O'Connor et Victor Hugues, la petite et la grande histoire (p. 24-34). À l'époque d'Élodie Huc, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la légende de Victor Hugues et de ses corsaires est encore vivace dans la mémoire des plus anciens ; en revanche, un siècle après, il devient nécessaire de la rappeler : « Qui était ce Victor Hugues qui, en faisant une telle chasse aux émigrés, faillit changer le sort ou tout au moins les hérités de la famille ? » (p. 30) Ici, la petite-fille vient glisser quelques explications pour éclairer les propos de sa grand-mère qui, sans cela, auraient pu demeurer elliptiques. On pourrait alléguer également le découpage en chapitres correspondant à autant de personnages ou branches familiales, qui résultent également d'une volonté de clarification et de remise en ordre. Invoquons aussi les divergences de graphies : Puerto Rico / Porto Rico, San Juan / Saint-Jean, qui peuvent elles aussi procéder tout simplement d'une différence de main...

Ainsi, écrivain travaillant sur une matière fournie par une autre, Élodie Dujon aurait choisi, par piété familiale autant

que par honnêteté intellectuelle, de ne pas signer son récit, réalisant en quelque sorte la fusion des deux femmes en ce prénom qu'elles avaient par chance en commun. Tel pourrait être le sens de ces astérisques mystérieux.

## LE PARADIS PERDU

La date à laquelle le manuscrit a pris sa forme définitive n'est pas fortuite : vers 1950, selon les éditeurs, après 1946 en tout cas, date à laquelle Élodie Dujon soutint sa thèse d'État en Sorbonne. Or, la Martinique a connu à ce moment un tournant décisif dans son histoire, puisque, par la loi de départementalisation du 19 mars 1946, la colonie a été érigée en département, mettant ainsi un terme officiel à l'époque coloniale. En 1948, on y a célébré le centenaire de l'abolition de l'esclavage. Ainsi, à deux ans d'intervalle, on a stigmatisé tout ce qui avait fait le passé de l'île, marquant ainsi définitivement le terme d'un âge d'or mythique.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'Élodie ait ressenti l'impérieuse nécessité de reprendre les pages les plus glorieuses de son histoire familiale, qui se confond avec celle de l'île. Sa grand-mère lui avait en quelque sorte tracé sa mission et fourni les moyens, en lui dédiant ses notes du « tan lontan ». Bien que venue en France en 1912, Élodie Dujon appartient à la société d'avant (elle a 55 ans en 1946), et nul doute que les mots de son aïeule ne résonnent comme une douce musique à ses oreilles... « Parle nous d'eux, Grand-mère » se démarque sur ce plan du récit qui suit. En effet, Élodie, sans les minimiser, s'attarde moins sur les événements de 1848 que ne l'a fait Irmissé – précisément parce que cette dernière a déjà écrit ce qu'il fallait en dire. Pour sa part, elle préfère s'attarder à reconstituer la vie familiale, qu'elle présente sous un jour totalement idyllique : « Car les enfants étaient heureux à la Martinique et ils le sont encore, si j'en juge par ce qui se passe ici à la Rivière Blanche où s'est conservé assez fidèlement l'état d'esprit ancien... » (p. 9-10).

Ce qui frappe, c'est le repli de cette communauté tournée exclusivement sur elle-même : « Ton pays (...), c'est aussi notre Martinique, où, depuis cent cinquante ans, s'est construit un petit monde à part, une petite France spéciale qui a son charme aussi. » (p. 7) Ou encore : « Autrefois, chaque habitation avait sa sucrerie, et constituait ainsi un petit monde fermé qui vivait par lui-même. » (p. 86)

Le chapitre IV, intitulé « Les Briancourt et la Rivière Blanche » s'attache à ressusciter la vie familiale sur l'habitation au cours de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans une perspective chronologique : autour de la figure tutélaire de l'ancêtre, Élodie Huc, véritable âme du lieu, se succèdent ainsi naissances, mariages, décès, départs, retours... Mais tout commence et tout finit à la Rivière Blanche : le chapitre – et le récit – se clôt d'ailleurs sur le retour à l'habitation d'un lointain cousin, l'abbé Beyrines.

La jeune génération en a fait son point de ralliement : « Toutes les semaines d'ailleurs, ils retrouvent à la Rivière Blanche le paradis délaissé car depuis cinq ans toute la famille est ici réunie... » (p. 107) On comprend qu'Élodie Huc se cramponne à ce bout de terre, seul bien qu'elle a réussi à sauver après les événements de 1848 et son exil temporaire à Porto Rico, et dans des conditions difficiles qu'elle nous relate d'ailleurs elle-même. C'est aussi là qu'elle a vécu en compagnie de son premier mari, Saint-Clair Dujon, jusqu'à l'assassinat de celui-ci en mai 1848 : « cela [les fiançailles] se passait en 1842 et [en] 1843, jeune mariée heureuse, je m'installai à la Rivière Blanche. » (p. 70) Au fil du temps cependant, le lieu acquiert une valeur de symbole d'un âge d'or en parti révolu, que tous les protagonistes s'acharnent, pathétiquement, à prolonger.

Les liens entre familles anciennes de colons se resserrent : Élodie Huc épouse en secondes noces Eugène Marry, « d'une famille établie là depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle » (p. 88), qui serait même apparentée à Joséphine de Beauharnais, cousinage d'ailleurs un peu encombrant ! Si les enfants (garçons) partent étudier en France, ils reviennent toujours au bercail, quelquefois nantis d'une épouse, laquelle subit un examen de passage avant d'être intronisée : on lira à ce sujet le récit de l'arrivée d'Anna, épouse d'Édouard, neveu d'Élodie (p. 105-106) ; encore la nouvelle venue n'est-elle pas totalement une étrangère, puisque élève au couvent des sœurs de Saint-Joseph de Cluny dans lequel enseigne, comme par hasard, une cousine éloignée qui a fourni une chaude recommandation...

Néanmoins, les mariages entre cousins demeurent la pratique la plus fréquente, sans doute parce que la plus rassurante : « ... dans notre chère Martinique où tous les blancs sont plus ou moins parents... » (p. 112). Élodie balaie d'ailleurs d'un revers de main les objections qu'on pourrait lui représenter sur ce sujet : « Je ne veux prendre en aucune considération les préjugés qui s'attachent aux mariages entre cousins germains... »

(p. 96) Il n'empêche : la liste des décès, femmes en couches ou jeunes enfants, est impressionnante, mais on ignorait alors les risques génétiques induits par la consanguinité.

Une fausse note vient cependant gâcher le tableau paradisiaque : un garçon au moins n'est pas revenu, Louis, 2<sup>e</sup> fils d'Élodie. Celle-ci s'interroge : « Qui incriminer en cette affaire ? Les beaux-parents de Louis ? Sa femme ? Mais encore une fois, qu'avaient-ils à craindre de nous ? [...] Avec quelle joie nous aurions accueilli notre belle-fille et ses enfants ! Combien la présence de tous nos enfants et petits-enfants réunis dans cette Rivière Blanche élastique nous eût semblé douce ! » (p. 116) Un tel égocentrisme devient presque touchant. Sans se livrer à de grandes théories psychanalytiques, il paraît évident que Louis a voulu fuir une famille envahissante, une mère étouffante, crispée sur des « habitudes créoles », des « traditions de famille ». Ce faisant, il révèle au grand jour les craquements d'un univers en perdition.

## QUELQUES REMARQUES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

En réunissant dans ce volume ces deux témoignages, H. Levillain et Cl. Thiébaud nous offrent un *corpus* d'une remarquable cohérence. Ce second *opus* vient enrichir notre connaissance du monde béké de l'intérieur.

L'introduction placée en tête (p. VII-XLVI) resitue intelligemment les récits dans leur contexte historique, politique, social et idéologique. Comme les éditeurs le soulignent, il ne s'agit en aucun cas de juger ni d'approuver, seulement d'intégrer ce nouvel élément à la connaissance que l'on a par ailleurs de la société coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle, avant, pendant et après 1848, pour mieux mettre en lumière son mode de fonctionnement.

Les éditeurs ont d'ailleurs puisé largement dans les archives pour restituer le contexte de l'époque, celles du ministère de la Marine et des Colonies (au CAOM), comme celle du consul de France à Porto Rico (aux Archives diplomatiques), dont les extraits donnés en annexe (p. 205-216) apportent un judicieux contrepoint aux récits des deux femmes. La mise à jour de ces documents inédits ajoute encore à l'intérêt des témoignages.

Je regretterai, pour ma part, que la présentation des sources soit si approximative (p. XLVII) : au CAOM, « série Géographie,

Martinique » au lieu de « Séries géographiques, Martinique » qui est le véritable intitulé. De même, la correspondance consulaire conservée au ministère des Affaires étrangères à Paris est de deux ordres : on distingue en effet la « correspondance politique des consuls (CPC) » de la « correspondance consulaire et commerciale (CCC) », sans doute celle utilisée ici. Il eût été utile de préciser.

Une bibliographie très sommaire complète ces indications de sources. Ici encore, la présentation s'écarte très nettement des normes et manque de cohérence, le patronyme précédant tantôt le prénom et tantôt le suivant, la virgule remplaçant les deux-points entre le lieu et le nom de l'éditeur.

Autre petit reproche : l'abus des majuscules. « Maire », « Commandant », « Habitation », etc., autant de noms communs pour lesquels l'emploi de la capitale initiale ne se justifie nullement.

Enfin, l'usage des crochets carrés pour les notes des éditeurs, par opposition à celles introduites par les narratrices aurait pu être astucieusement évité en recourant à un double système d'appel de notes – alphabétique et numérique – comme il est préconisé dans les éditions de textes (cf. par exemple les éditions de la Pléiade, chez Gallimard, ou encore les collections d'éditions de textes grecs, latins et du Moyen Âge).

Ces réserves de forme n'ôtent cependant pas la qualité intrinsèque de cet ouvrage, contribution essentielle, répétons-le, à la connaissance de la société martiniquaise du XIX<sup>e</sup> siècle. Et l'on se plaît à espérer un 3<sup>e</sup> volume, aussi passionnant.

*Hélène Servant*